

BOER DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Toutes les informations
doivent être en
lettres moulées ou
dactylographiées, sauf
les signatures

Laissez en blanc

POSTER À: La Société canadienne d'enregistrement des animaux, 2417 Holly Lane, Ottawa, ON Canada K1V 0M7

ANIMAL 1

- Transplantation embryonnaire
 Insémination artificielle

STATUT:

- Boer pur-sang traditionnel (TR) Boer pur-sang canadien (CR) 50% (GR) 88% (GR)
 Boer pur-sang inscrit (R) Boer pur-sang canadien inscrit (RCR) 75% (GR)

Est-ce que l'animal a la couleur traditionnelle Boer? OUI NON

(corps blanc; brun-roux de chaque côté de la tête qui s'étend au moins à 10cm dans toutes directions; oreilles doivent avoir un minimum de 75% de brun-roux qui peut s'étendre aussi loin que le garrot et la poitrine; le corps peut avoir une tache brunâtre qui ne doit pas excéder 10% de la surface.) **Sinon, les animaux pur-sangs doivent être enregistrés comme Boer pur-sang enregistré ou Boer pur-sang canadien enregistré. (ie. R ou RCR).**

Est-ce que l'animal a le profil convexe, un nez romain et des oreilles pendantes? OUI NON

(Ceci est la condition minimale pour n'importe quel enregistrement d'animal pur-sang.)
Sinon, l'animal ne peut pas être enregistré, indépendamment de la parenté.

NOM DE L'ANIMAL : (pas plus de 36 lettres, y compris les espaces)

TATOUAGE : OREILLE DROITE

OREILLE GAUCHE

MICROPUCE
ou
 ÉTIQUETTE

OREILLE DROITE

OREILLE GAUCHE

SEXE :
 Mâle
 Femelle

COCHEZ UN :

Naturellement sans cornes
 Cornu, décorné ou ébourgeonné

ANIMAL 2 (d'une même portée)

- Transplantation embryonnaire
 Insémination artificielle

STATUT:

- Boer pur-sang traditionnel (TR) Boer pur-sang canadien (CR) 50% (GR) 88% (GR)
 Boer pur-sang inscrit (R) Boer pur-sang canadien inscrit (RCR) 75% (GR)

Est-ce que l'animal a la couleur traditionnelle Boer? OUI NON

(corps blanc; brun-roux de chaque côté de la tête qui s'étend au moins à 10cm dans toutes directions; oreilles doivent avoir un minimum de 75% de brun-roux qui peut s'étendre aussi loin que le garrot et la poitrine; le corps peut avoir une tache brunâtre qui ne doit pas excéder 10% de la surface.) **Sinon, les animaux pur-sangs doivent être enregistrés comme Boer pur-sang enregistré ou Boer pur-sang canadien enregistré. (ie. R ou RCR).**

Est-ce que l'animal a le profil convexe, un nez romain et des oreilles pendantes? OUI NON

(Ceci est la condition minimale pour n'importe quel enregistrement d'animal pur-sang.)
Sinon, l'animal ne peut pas être enregistré, indépendamment de la parenté.

NOM DE L'ANIMAL : (pas plus de 36 lettres, y compris les espaces)

TATOUAGE : OREILLE DROITE

OREILLE GAUCHE

MICROPUCE
ou
 ÉTIQUETTE

OREILLE DROITE

OREILLE GAUCHE

SEXE :
 Mâle
 Femelle

COCHEZ UN :

Naturellement sans cornes
 Cornu, décorné ou ébourgeonné

DATE DE
NAISSANCE:

JOUR

MOIS

ANNÉE

NOMBRE DE
CHEVREUX À
LA NAISSANCE:

TOTAL

BOUCS

CHÈVRES

PÈRE

NO. D'ENREG.

RACE

MÈRE

NO. D'ENREG.

RACE

NOM ET ADRESSE DE L'ÉLEVEUR (propriétaire ou locataire de la mère lors de la saillie)

No. d'I.D.

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE À LA NAISSANCE (propriétaire ou locataire de la mère lors de la mise bas)

No. d'I.D.

NOM ET ADRESSE DE L'IMPORTATEUR

No. d'I.D.

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT

No. d'I.D.

JE DÉCLARE QUE tous les renseignements
sont corrects et conformes selon mon registre privé.

X

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE À LA NAISSANCE OU DE L'IMPORTATEUR

DATE

CERTIFICAT DE SAILLIE DE LA MÈRE OU DE LA REÇEVEUSE

Veuillez reporter toutes les saillies. Attacher le certificat d'I.A. lorsque possible.

INFORMATION de SAILLIE ou D'IMPLANTATION	DATE DE SAILLIE ou PREMIÈRE DATE D'EXPOSITION AU BOUC			DERNIÈRE DATE D'EXPOSITION AU BOUC			NOM	PÈRE	
	JOUR	MOIS	ANNÉE	JOUR	MOIS	ANNÉE		NO. D'ENREG.	RACE
Dernière saillie									
Saillie précédente									

JE DÉCLARE QUE la mère ci-dessus fut saillie par le (les) père(s)
nommé(s) ci-dessus aux dates spécifiées ci-dessus.

X

SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DU PÈRE